

LE PROGRÈS

Actu. Gén.

« C'est un impôt dissimulé

Propos recueillis à Paris; Par Nathalie Mauret

362 mots

20 septembre 2010

Le Progrès

PROGRS

T01

3

Français

(c) 2010 Le Progrès.

Guillaume Allègre

Economiste à l'**OFCE**

>> Le coup de rabot sur les niches fiscales sera-t-il efficace pour le redressement des finances publiques ?

En 2010, le montant total des dépenses fiscales était de 75 milliards d'euros dont 35 milliards d'euros sur le seul impôt sur le revenu. S'il n'y avait pas de niches, l'impôt sur le revenu rapporterait 40 % de plus. Cela pose un problème car cela réduit la progressivité de l'impôt. Certaines dépenses fiscales sont justifiées donc on ne peut pas toutes les réduire ou les supprimer. Il faut les regarder une à une.

>> Les impôts sur le revenu n'augmentent pas, mais les taxes (comme sur le triple play) vont augmenter...

L'impôt va augmenter car réduire les dépenses fiscales, c'est augmenter l'impôt. Le gouvernement a prévu entre 5 et 10 milliards de réduction de dépenses fiscales. Ce n'est pas parce que l'on ne touche pas au barème que l'on ne touche pas à l'impôt.

>> Quels sont ceux qui vont être le plus touchés ?

Surtout ceux qui payent l'impôt sur le revenu. C'est plutôt positif car il n'est pas absurde d'augmenter l'assiette plutôt que les barèmes. Or, on a besoin d'augmenter les recettes fiscales. Le problème de l'impôt sur le revenu est que les barèmes sont élevés mais l'assiette est petite, justement à cause des dépenses fiscales.

>> Augmenter le barème de l'impôt est inéluctable ?

Non. Il y a des marges de manœuvre, rien que sur les dépenses fiscales. En revenant sur les taux de TVA réduits pour les restaurateurs, on peut trouver 3 milliards, et 1,2 milliard en supprimant l'exonération des heures supplémentaires et presque 700 millions en supprimant le bouclier fiscal.

>> Faut-il augmenter la TVA ?

Elle est proportionnelle aux revenus. On peut augmenter la TVA et augmenter la CSG, mais il faut aussi augmenter l'impôt sur le revenu. Car si l'on ne fait qu'augmenter la TVA ou la CSG, on fait baisser la progressivité de l'impôt.



Document PROGRS0020100920e69k000v7